



ENTRE NOUS

SOMMAIRE

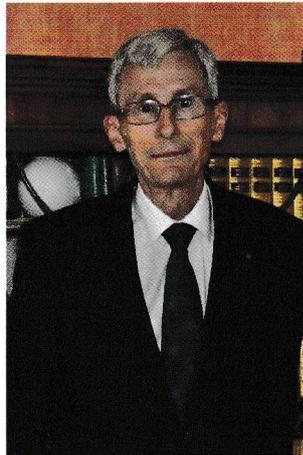
Le mot du Président	Page 1
Nos porte-drapeaux	Page 1
Situation de la section	Page 2
Nominations et promotions à l'ONM	Page 2
Hommage au Colonel Arnaud Beltrame	Page 3
Assemblée générale 2018 à Aigurande	Page 4
Convention avec l'UDSP	Page 5
Entraide	Page 6
Prix du civisme	Page 7
Secteur du Blanc	Page 7
Secteur d'Argenton/Creuse	Pages 8 et 9
Secteur d'Issoudun	Pages 9 et 10
Secteur de Châteauroux	Page 11
Secteur de La Châtre	Page 12
En partenariat et prévisions	Page 12

Honneur à nos porte-drapeaux



Fin juin 2018, en présence de M. Pascal Pavrehomme, maire de Sainte-Lizaigne, deux porte-drapeaux : Alain Amartin et Patrick Vinatier ont reçu les insignes de bronze. A ces deux compagnons nous présentons nos félicitations ainsi qu'à James Blondeau, Jean-Louis Ageorges, Charly Métais, Bernard Désiré qui en assurent la charge lors des cérémonies ou lors des obsèques de nos compagnons.

« Entre Nous » est la lettre d'information éditée par la section de l'Indre de l'A.N.M.O.N.M.
Directeur de la publication : Alain Bourrel
Rédacteur en chef :
Dépôt légal : ISSN 2265-3624
Tirage : 350 exemplaires.
Impression : par nos soins



Le mot du Président

Chers Compagnons

Le général de Gaulle a voulu à travers l'ordre national du Mérite affirmer les grands principes de la cinquième République, notamment celui de l'égalité. C'est pourquoi, on trouve des hommes et des femmes venus d'horizon les plus divers, on voit en eux le reflet de la nation, de ce qui la constitue, de ce qui la fait vivre. Les citoyens honorés sont choisis : pour leur exemplarité. leur travaux. leur talent.

leur engagement citoyen, pour des services distingués rendus à notre pays. Les hommes et les femmes appelés à appartenir à l'Ordre National du Mérite ne peuvent se flatter d'aucun privilège particulier, ils savent, au contraire qu'ils sont investis des impératifs les plus exigeants.

Telle est la grandeur de cette fraternité qui réunit des personnes qui ne doivent rien à leur naissance, rien à leur situation sociale, mais qui toutes et tous en s'engageant apportent le meilleur d'eux-mêmes à la collectivité nationale.

L'Ordre du Mérite qu'a souhaité le général de Gaulle, doit être représentatif de la diversité de la société française. Il récompense ceux, qui au cours de leur carrière civile ou militaire, témoignent et transmettent les valeurs républicaines.

Notre association travaille à la promotion des valeurs de citoyenneté, de civisme et de civilité, elle nous incite à poursuivre l'engagement citoyen qui nous a valu notre récompense.

A nous de nous engager à poursuivre la ligne qui nous est tracée par notre devise : HONNEUR, SOLIDARITE, MEMOIRE.

Avec mon amitié
Alain Bourrel



Assemblée générale :
le 09/03/2019 à
Buzançais

Bienvenue à Buzançais

où nous serons accueillis par son maire
et vice-président du Conseil Départemental
Régis BLANCHET



SITUATION DE LA SECTION

depuis le n° 22 d'Entre-Nous

Décès

BORIE René	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur de Châteauroux
YELSCH René	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur d'Issoudun
BRUNET Pierre	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur du Blanc
MOREAU Evelyne	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur de Châteauroux
MOREAU Christine	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur de Châteauroux
REVIRON Madeleine	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur d'Argenton
MORCET Jean-Pierre	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur du Blanc
PORTERON Yves	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur de Châteauroux
DEON Jérôme	Officier de l'Ordre National du Mérite	secteur d'Issoudun

Nouveaux adhérents

HECKENROTH Maryvonne	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur de La Châtre
LLORENS Marie-Thérèse	Membre sympathisant	secteur de Châteauroux
RIPPEL Germaine	Membre sympathisant	secteur du Blanc
MAILLÉ Marie-Claire	Membre sympathisant	secteur de Châteauroux
ALGRET Jacques	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur de La Châtre
TORTOSA Martine	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur de Châteauroux
TORTOSA Jean	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur de Châteauroux
SILBERMANN Pascale	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur d'Issoudun
BRUNET Christiane	Membre sympathisant	secteur du Blanc
QUESNEY Yves	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur de Châteauroux
DUBOS Éric	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur de Châteauroux
MILLEROU Roland	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur de Châteauroux
AUCHER Patrice	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur de Châteauroux

Ont quitté le département

SILBERMANN Pascale	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur d'Issoudun
BOURDY Pierre	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur de Châteauroux
VALLEIX Nathalie	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur de Châteauroux
VEROUIL Jocelyne	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur de Châteauroux

NOMINATIONS ET PROMOTIONS DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Décret du 27 avril 2018. Ont été nommés chevalier de l'ordre national du Mérite : Messieurs Patrick AUCHER et ERIC DUBOS au titre du ministère des Armées

Décret du 19 mai 2018. Ont été nommés chevalier de l'ordre national du Mérite : Mme Isabelle THOMAS au titre du ministère du Travail – Mme Stéphanie AOUINE et M. Didier DUCHIRON au titre du ministère de la Justice – Mme Frédérique LAUBUS au titre du ministère de l'Économie et des Finances – M. Vincent LEGRIS au titre du ministère de l'action et des comptes publics – M. Marc FLEURET au titre du ministère des Sports – Mme Monique JOGUET au titre du ministère de l'Éducation nationale.

Décret du 30 octobre 2018. A été nommé chevalier de l'ordre national du Mérite : Monsieur Frédéric COURAUDON au titre du ministère de la Défense.

Décret du 18 novembre 2018. A été promu officier de l'ordre national du Mérite Mme Michelle OLOGOUDOU au titre du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse.

L'ANMONM serait heureuse d'accueillir ces nouveaux compagnons au sein de la section de l'Indre. Les membres du conseil du comité de section adressent leurs plus vives félicitations à ces nouveaux nommés ou promus.

Aidez-nous, si vous les connaissez, incitez-les à contacter le président ou le secrétaire afin qu'ils viennent nous rejoindre.



HOMMAGE AU COLONEL ARNAUD BELTRAME



Victime de l'obscurantisme d'un fou d'Allah, le vendredi 23 mars 2018, à Trèbes (Aude)

L'acte du colonel de gendarmerie Arnaud Beltrame est suffisamment rare pour montrer qu'il est fort exceptionnel. Oui, cet acte dépasse largement la normalité, il transcende les horizons de notre pays. Par sa force, il nous invite à nous soumettre à une longue et profonde réflexion.

L'art et la culture peuvent être un frein à toute barbarie, mais le passé et le présent sont là pour témoigner que cela n'est pas suffisant face à des hommes dont la méchanceté, la haine et la vengeance les emportent jusqu'à la fureur et à la barbarie. L'islamisme fou, par son fanatisme, son solidarisme et son absolutisme, ne peut que nous inciter à réagir promptement en employant tous les moyens...

L'art et la culture sont-ils de solides remparts contre la barbarie ?

(Poème rédigé le samedi 24 mars 2018 à Montcocu, commune de Baraize -Indre)

avec une profonde pensée pour le colonel Arnaud Beltrame

*Ne pas confondre UNE culture et LA culture,
Chaque peuple est imprégné par une culture,
L'individu cultivé est un homme instruit :
Culture et art ne sont pas inconnus de lui.*

*Chaque peuple à sa culture qui le rassemble ;
Une culture partagée est le bien vivre ensemble !
Ne pas confondre LE rempart et UN rempart,
Là où le courage est le meilleur des remparts.*

*L'art fait réagir, émerger les émotions,
Il est parfois transgressif, c'est une expression !
Il peut être aussi un moyen de propagande ;
En poésie, il rend libre et souvent transcende.*

*L'art peut déborder bien des civilisations,
Les questionner, les transcender dans leurs actions.
L'art appartient au domaine de la culture,
Il désigne une société dans sa structure.*

*La culture fructifie les facultés de l'esprit
Sur le plan de l'art et de la philosophie.
C'est un ensemble des aspects intellectuels,
D'une civilisation, d'un monde éternel.*

*La culture ouvre à la connaissance de l'autre,
Elle tend à comprendre toute chose de l'autre,
À diminuer les préjugés et bien des haines,
À exprimer et rapprocher des idées saines.*

*La barbarie exprime la férocité,
Le monde est partout jalonné de cruautés.
La dictature nazie était inhumaine,
Elle détruisait partout toute dignité humaine.*

Les fous d'Allah, comme tous les barbares, suscitent le questionnement, révoltent la conscience de l'humanité, engendrent la tristesse, le dégoût et la colère !

Par la force d'aller jusqu'au bout de son idéal humaniste, le colonel Arnaud Beltrame, a prouvé que les belles valeurs défendues au nom de la liberté, de la justice et du progrès ne meurent jamais !

Daniel ALLIGNET - Capitaine de police honoraire

ASSEMBLEE GENERALE

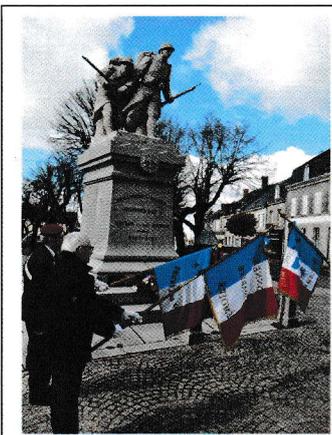
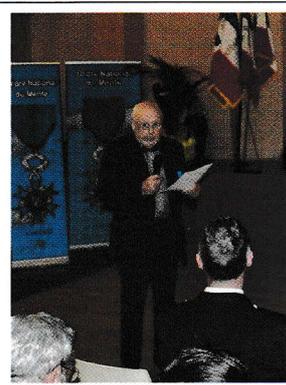
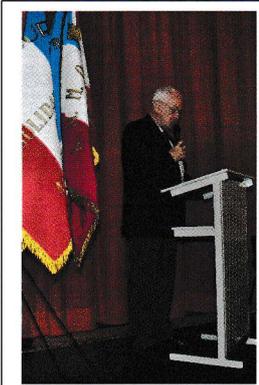
Cette année l'ANMONM 36 a tenu son assemblée générale à Aigurande, commune dont le maire Jean-Michel Degay est le vice-président de la section en charge du secteur de La Châtre. Madame Pascale Silbermann, sous-préfet de La Châtre et membre de la section, a représenté Monsieur Seymour Morsy, préfet de l'Indre. Les conseillers départementaux du canton Madame Marie-Jeanne Lafarcinade et Monsieur Michel Blin représentaient le président Serge Descout.



Mme Silbermann, sous-préfet de la Châtre
M. Bourrel, président de la section Indre
M. Jean-Michel Degay, Maire d'Aigurande



Le comité de section de l'Indre presque au complet



SIGNATURE D'UNE CONVENTION DEPARTEMENTALE AVEC L'UDSP

Dans le département de l'Indre une convention de même nature que celle ratifiée au niveau national le 3 décembre 2016 entre l'ANMONM et la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France a été signée localement le 8 septembre 2018 à l'occasion de la remise du prix du civisme au centre principal de secours de Valençay entre les sections de l'Indre de l'ANMONM et l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Indre (UDSP36), représentées respectivement par leur président Alain Bourrel et le lieutenant Thierry Champagne, sous l'égide de Monsieur le préfet représenté par M. Afif Lazrak secrétaire général et de Monsieur le président du conseil d'administration du SDIS de l'Indre M. Serge Descout président du Conseil départemental. Le colonel hors classe Thierry Lahoussy, directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Indre, a évoqué la remise d'un prix collectif en direction d'une équipe départementale de jeunes sapeurs-pompiers, pour conserver l'esprit qui caractérise l'engagement des sapeurs-pompiers, avant tout travail d'équipe, où le collectif est une valeur forte dans cette communauté.



*Signature de la convention
à la caserne des sapeurs-pompiers de Valençay*

Quel est l'objectif de cette convention ?

Promouvoir et diffuser les valeurs d'engagement, de citoyenneté et de civisme au service de la population dont font preuve les jeunes sapeurs-pompiers et leur encadrement.

Qui sont les jeunes sapeurs-pompiers ?

Devenir jeune sapeur-pompier ne s'improvise pas ! Dans l'Indre, sept sections proposent cette formation hors du cadre scolaire. Une véritable école de la vie, une véritable école de la citoyenneté.

Dès l'âge de 13 ans, les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) se forment au secourisme, à la lutte contre l'incendie et à la protection des personnes et des biens. Activités physiques, sport et participation aux différentes manifestations des sapeurs-pompiers, tels que le congrès départemental, les différents cross, font partie de leur quotidien. Ils participent également aux différentes cérémonies commémoratives. En découvrant le métier, leur objectif est de devenir sapeur-pompier volontaire ou professionnel. Le Département regroupe six sections encadrées par des sapeurs-pompiers diplômés et placées sous l'autorité de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Indre (UDSP 36). Elles sont basées à Buzançais, Argenton-sur-Creuse, Déols, Le Blanc, Châteauroux, Valençay et Aigurande.

Expérience unique, les jeunes découvrent la force du travail en équipe et, surtout, apprennent les gestes qui sauvent. Civisme et solidarité sont au cœur de cette activité aux multiples facettes. Même si le jeune sapeur-pompier ne parvient pas, à terme, à devenir sapeur-pompier volontaire ou professionnel, il aura acquis un savoir, un savoir-faire et un savoir-être qui lui seront utiles tout au long de sa vie.

La motivation comme atout majeur. Les adolescents qui choisissent de suivre cet apprentissage doivent respecter un certain nombre de critères et d'obligations à ne pas prendre à la légère. Pour intégrer la formation, une demande écrite motivée doit être adressée à la section choisie. Seulement, six à huit jeunes sont recrutés par an et par section. Des épreuves permettent d'apprécier leurs aptitudes et motivations. La pré-inscription a lieu début juin et les cours commencent en septembre.

L'instruction, dispensée par des sapeurs-pompiers, se déroule sur quatre ans avec 250 heures de cours et 240 heures de sport. Elle se découpe en 4 modules JSP1, JSP2, JSP3, JSP4 et respecte les enseignements prévus dans les guides nationaux de sapeur-pompier. Toute absence doit être justifiée et le jeune sapeur-pompier doit avoir un comportement exemplaire, en formation et à l'école puisque ses bulletins scolaires sont vérifiés. L'objectif est d'acquérir les connaissances nécessaires à l'activité opérationnelle des services d'incendie et

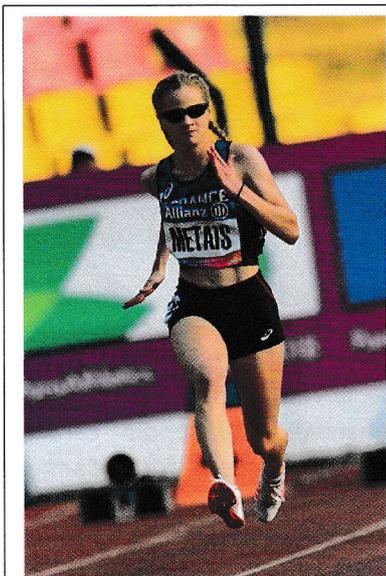


*Les JSP d'Aigurande et leurs formateurs
lors de notre assemblée générale*

de secours lors des missions de lutte contre les incendies, de secours à la personne et de protection des biens et de l'environnement. Au bout des quatre années de formation qui, dans l'Indre, se déroulent le samedi matin, les JSP passent le brevet national de jeune sapeur-pompier à partir de leur seizième année. Ils ne peuvent plus le passer au-delà du 31 décembre de l'année de leurs 18 ans. Leur diplôme en poche, ils peuvent intégrer un centre d'incendie et de secours en qualité de sapeur-pompier volontaire. Un chiffre : **160** jeunes sapeurs-pompiers dans l'Indre.

ENTRAIDE : Une cagnotte pour Alice

La Fédération Française Handisport a sélectionné Alice METAIS lors des championnats d'Europe d'athlétisme qui ont eu lieu à Berlin du 20 au 26 Août 2018. Cette jeune athlète handicapée visuelle de haut niveau est également la fille d'un de nos compagnons de l'Indre. C'est la raison pour laquelle nous vous avons sollicités à titre individuel. Nous avons également souhaité que la section de l'Indre de l'ordre national du Mérite lui apporte une aide financière.



crédit photos Florent Pervillé

Alice est élève interne, au lycée Choiseul à Tours. Pour l'année scolaire 2018-2019, elle poursuit ses études en terminale ES et pratique son sport au Pôle Espoirs handisport athlétisme de Saint-Cyr sur Loire. Pour la saison sportive 2018-2019, elle est licenciée à La Berrichonne Châteauroux Athletic Club.

Laissons-lui la parole : « *Mon handicap n'est pas forcément visible, mais il est malgré tout bien existant ! Je suis malvoyante de naissance. Je ne peux pas réellement rentrer dans les détails de ma maladie car même les médecins n'arrivent pas à la déchiffrer. Je peux quand même dire que j'ai environ 1/10^{ème} aux 2 yeux. J'ai également un champ de vision relativement réduit et bien-sûr une forte photophobie (c'est à dire une hypersensibilité à la lumière) ce qui explique mes lunettes. Je suis venue à Tours pour le pôle d'athlétisme handisport. Je me perfectionne principalement dans le sprint (100m, 200m et 400m,) ainsi que le saut en longueur. Je suis classifiée en T13*

(catégorie handisport comprenant les malvoyants les moins atteints c'est à dire environ 1/10^{ème}) ».

En mars 2015, Alice rencontre Timothée Adolphe, champion de France et d'Europe du 100 m, 200 m et 400 m et médaillé de bronze sur 400 m au championnat du monde en 2015 à Doha. Il la parraine et l'encourage à se surpasser. Elle s'inscrit à Le Blanc Athlétisme, un club pour les valides. Alain Michel, entraîneur, se rappelle de son arrivée : « *Nous voulions l'aider mais comment ? Nous n'étions pas un club handisport et nous n'avions aucune formation. Il lui fallait un guide. Et c'est mon fils, Thibaut, qui a tenté l'expérience avec Alice* ». Après seulement deux mois de pratique, Alice remporte la médaille d'argent au championnat de France en juin 2015. « *Je n'y croyais pas. Je n'avais aucune technique. Je savais juste tenir mon guide* », avoue Alice. Depuis, la jeune fille a fait d'énormes progrès. Aujourd'hui Alice court sans guide et progresse toujours.

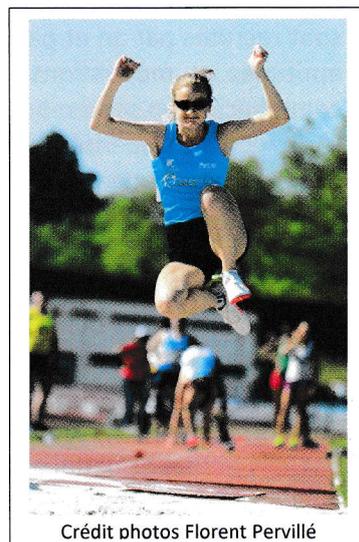
Voici ses résultats à Berlin pour sa première participation dans l'équipe de France : Il est nécessaire de savoir qu'Alice

Course	Performance	Classement
100 mètres	14,05 secondes	7 ^{ème}
200 mètres	29,34 secondes	8 ^{ème}

était la plus jeune et qu'elle a découvert l'athlétisme depuis seulement 4 ans. L'équipe de France féminine était composée de seulement 12 sportives dont Alice.

Alice a fait parvenir un message pour remercier : « *Ça y est, les championnats d'Europe se sont achevés il y a maintenant 2 jours et nous nous sommes séparés hier ! De retour à la maison, je tiens à vous remercier sincèrement pour vos soutiens. J'ai reçu de très beaux messages d'encouragements de toutes sortes ; de mes amis et connaissances bien sûr mais également de personnes touchées par mon projet et que je ne connais pas encore, d'anonymes également, des aides logistiques aussi notamment pour ma préparation (accueil, hébergement, transport, kiné, etc...). Chacun à hauteur de son envie et de ses possibilités, vous avez participé à la cagnotte et ainsi contribué à la réalisation de cette extraordinaire aventure. Je ne sais comment vous remercier tous, je vous adresse donc ce modeste petit courrier, témoignage de cette étape sportive en bleu, blanc, rouge. Merci à tous* ».

Les membres de la section de l'Indre la félicitent pour son courage, sa détermination à surmonter son handicap. Le sport est un moyen, bien au-delà des résultats dans les compétitions, de faire prendre conscience aux athlètes mais surtout au grand public que bien que l'on soit handicapé, on peut avoir une vie comme les autres. L'athlétisme, comme les autres sports, est un formidable moyen de partager entre personnes valides et handicapées des valeurs fortes telles que l'entraide, le dépassement de soi, autour d'une passion commune. Bravo à Alice et à sa famille. Nous lui souhaitons d'autres réussites.



Crédit photos Florent Pervillé

PRIX DU CIVISME

Cette année, le prix du civisme a été décerné au jeune sapeur-pompier Romain MOULINS de Jeu-Maloches. Ce 23 juillet 2017, Romain reçoit un appel téléphonique de sa maman lui annonçant qu'elle serait en retard car son véhicule est bloqué sur la route par un accident qui vient juste de se produire. Romain ayant acquis en qualité de JSP (c'est ainsi que l'on appelle les jeunes sapeurs-pompiers) les bases de la conduite à tenir en cas d'accident lors des formations dispensées par un moniteur sapeur-pompier et ceci depuis l'âge de douze ans, et sachant que les secours n'étaient pas encore sur place, est parti à vélo apporter son aide.

Pour le récompenser il a été décidé de le faire deux fois. Tout d'abord dans son établissement scolaire : la Maison Familiale Rurale du Lochois, centre de formation par alternance, sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture, dans lequel Romain est en deuxième année du baccalauréat professionnel forêt. Le but était de le faire au milieu



des élèves de son établissement afin de leur montrer que ce qu'a fait Romain, eux aussi sont capables de le réaliser, le sauvetage secourisme du travail dispensé sous l'égide de la CRAM leur est enseigné. Romain résume en quelques mots son action : « *J'ai fait cela comme n'importe qui aurait pu le faire* ».



Romain MOULINS entouré de ses parents et des autorités du département.

Une seconde fois, dans sa caserne de rattachement à Valençay, cérémonie à laquelle participait M. Afif Lazrak secrétaire général représentant M. Seymour Morsy préfet de l'Indre - M. Serge Descout président du Conseil départemental et président du conseil d'administration du SDIS - Monsieur Claude DOUCET, maire de Valençay et conseiller départemental – le colonel hors classe Thierry

LAHOUSOY, Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Indre et le lieutenant Thierry CHAMPAGNE président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Indre. Le compagnon Alain Fourmeau a rappelé les circonstances de l'intervention de Romain : sa parfaite maîtrise et son sens du travail en équipe a fait dire à l'un des responsables départementaux des pompiers de l'Indre que Romain a fait honneur aux sapeurs-pompiers. Et M. Descout de le féliciter pour « *ce geste spontané, humain et naturel. Vous avez le sens du devoir.* »

Secteur du BLANC

Comme dans tous les secteurs du département nos compagnons du Blanc ont participé aux cérémonies patriotiques de leur commune. Le drapeau de l'Ordre National du Mérite, accompagné de quelques membres de la section, était présent aux différentes solennités qui se sont déroulés dans la ville du Blanc.

Au cours de l'année 2018 le secteur du Blanc s'est occupé principalement de la mise en place d'un bureau de 4 personnes : Charly Métais, Jean-Claude Garnier, Jacques Laplaine et Maurice de Vasselot de Règne.

Le 15 octobre 2018, dix-huit membres du secteur du Blanc se sont réunis autour du verre de l'amitié. Pour cette réunion, Charly Métais avait demandé à notre amie et compagnon de l'ordre national du Mérite : le Docteur Annick Sylvestre de nous parler de son métier : médecin Anesthésiste – réanimateur. Elle nous a fait vivre un moment privilégié (La passion de son métier.)

Nous avons participé au Forum des associations du Blanc en faisant un stand commun avec la Légion d'Honneur.

A chaque anniversaire des compagnons, Charly Métais est venu leur rendre une petite visite.

SECTEUR D'ARGENTON-SUR-CREUSE

Revivons une page d'Histoire pour cela donnons la parole à Monsieur Pierre Brunaud

La journée du 9 juin 1944 a marqué fortement l'histoire d'Argenton. Le déroulement des faits est assez mal connu de la population, sauf bien sûr par les anciennes familles de la ville. Cet article a pour but de remettre en mémoire ces événements et de rendre un nouvel hommage à Jean-Marie Cubel. Précisons d'emblée que le Docteur André Cotillon est le premier à avoir étudié cette journée du 9 juin dans son ouvrage « Argenton, 9 juin 1944, une tragique page d'histoire » dont j'ai écrit la courte préface à la demande de l'auteur. Moi-même, dans mon livre « Argenton-sur-Creuse dans la guerre 1939-1945 », j'ai consacré deux chapitres très détaillés sur ces événements.

Quelques jours après le débarquement des Alliés le 6 juin 1944, la division Das Reich reçoit l'ordre de rejoindre le front de Normandie. (Une division allemande représente 13 000 à 15 000 hommes, la Das Reich reçoit l'ordre de rejoindre le front de Normandie, la Das Reich était stationnée à Montauban et sa région, pour pouvoir intervenir au besoin sur la côte atlantique ou méditerranéenne).

Cette armée se dirige effectivement vers la Normandie, non pas rapidement, mais en prenant relativement son temps et surtout en terrorisant et tuant dans les régions traversées. Le Lot, la Corrèze et la Haute Vienne surtout recelaient des maquis très actifs. Ces SS perpétuent de nombreux crimes. Les 99 pendus de Tulle le 9 juin, les 642 victimes d'Oradour-sur-Glane le 10 juin et les 66 morts d'Argenton, plus d'autres crimes illustrent ces méfaits.

Un train composé de 12 wagons dont 12 wagons citernes contenant de l'essence, les autres contenant des munitions, était stationné à la gare. Il était "en rade" car la voie ferrée était coupée par les maquisards. Ce convoi avait été poussé sur l'ancienne voie allant à la Châtre, c'est-à-dire à l'est de la ville au lieu-dit le Petit Nice, par mesure de précaution.

Les Alliés à Londres avaient connaissance de ce convoi et de son contenu. Ils en ont demandé la destruction rapide, sinon l'aviation anglaise allait bombarder ce train. (Le contact avec les Anglais était assuré par Marcel Bach lequel avait été intégré aux services secrets, les SOE). Les avions pouvaient être sur place en deux heures et procéder au bombardement. Un train d'essence fut détruit à cette période à Châtellerault, action qui a provoqué de nombreux morts civils.



Mémorial du 9 juin 1944 - Photographie : Jean Fauchoux



Colonel Guillaume - M. Frappat - Mme Cubel - J.M. Cubel - Docteur Cotillon et de dos le père de Pierre Brunaud.

A Argenton, les responsables du maquis sont perplexes et indécis. Roland Despains qui faisait alors autorité n'était pas un "va en guerre" (comme on l'accusa ultérieurement). Il est donc décidé le 8 juin de neutraliser ce convoi, l'opération doit se faire le 9.

En effet, au matin de ce jour, le maquis "prend" la ville, les gendarmes qui avaient prévenu laissent faire, idem pour la garnison des GMR (garde mobile de réserve). Un fait inattendu vient contrecarrer ce processus. Vers 10 h 30, c'est-à-dire à la même heure ou presque où le maquis attaque la garde du convoi, une voiture Citroën venant de Limoges, transportant des gradés allemands est interceptée à l'entrée sud d'Argenton par les maquisards guetteurs. Après des tirs nourris, les Allemands ont un blessé, les Français aussi (lequel décédera dans la journée). Néanmoins les quatre soldats allemands ont pu arriver à Limoges et alerter

leur commandement. La 15^{ème} compagnie de la Das Reich, commandée par le capitaine Haelke était parti en opération vers Bourgneuf dans la Creuse. Elle est priée de se détourner et de se diriger vers Argenton. (Ces hommes ont dû être prévenus par une estafette, car on sait exactement qu'ils n'avaient pas de postes émetteurs-récepteurs).

Cette compagnie forte de 150 soldats environ arrive à Argenton vers 18 h 30. Aussitôt les tueries commencent, les SS tirent sur tout ce qui bouge dans le quartier de Châteauneuf et en descendant l'avenue Rollinat, ou nombre d'habitants sont exécutés devant leur porte ou sur la passerelle qui conduit au lycée. Arrivés à la gendarmerie située comme aujourd'hui avenue Rollinat à côté du pont-neuf, les soldats prennent les gendarmes qui sont fusillés peu après au quartier Maroux. Un important groupe d'otages sont rassemblés par les soldats, lesquels constatent que l'un d'eux parle parfaitement l'allemand. (En effet Jean-Marie Cubel, c'est de lui qu'il s'agit, a repris vertement deux soldats qui volaient différents objets chez mes parents). J. M. Cubel, de son vrai nom Lothaire Kubel est alsacien et professeur d'allemand à l'école primaire supérieure aujourd'hui lycée Rollinat.

Notre personnage, qui n'a que 24 ans, comprend de suite qu'il faut essayer de gagner du temps ; il discute avec le sous-officier présent, il emmène deux hommes faire des courses en ville. Il faut préciser que le gradé allemand avait demandé de réunir tous les hommes de la ville, (que serait-il alors devenu ?) Après un moment de flottement et grâce à J.M. Cubel, les otages au nombre de 125 environ sont dirigés au Petit Nice, là où se trouve le train, ils y retrouvent deux autres groupes venus de la gare et du marché au blé, il y a en tout 150 hommes qui sont "parqués" et sous surveillance.

Au matin du 10 juin, vers 7 h, un officier allemand que nulle personne n'a encore vu procède au tri des otages. C'est à ce moment que J.M. Cubel qui se tient à côté du gradé, a un rôle important, il sauve nombre d'otages en inventant et trouvant moult raison pour les faire passer vers le bon groupe, qui sera libéré. Malheureusement, 13 d'entre eux sont amenés à Limoges avec les Allemands ; ils seront fusillés le soir même dans une carrière au nord de Limoges.

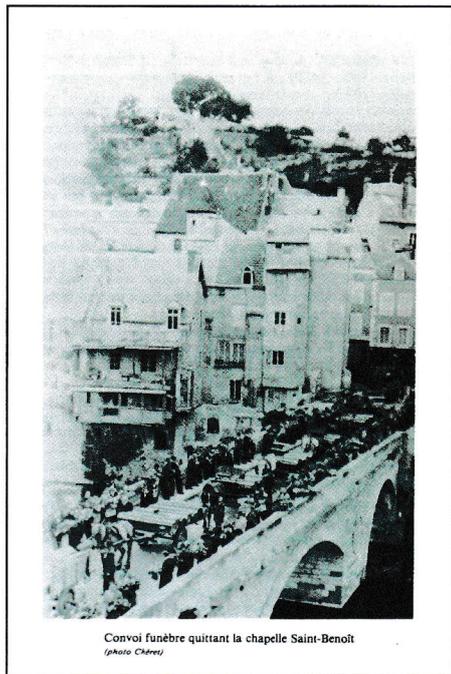
Le lundi 12 juin le train d'essence arrive bien à Limoges (les deux cheminots conducteurs ont les armes pointées sur eux). Le 13 juin dans la journée, les véhicules de la Das Reich, après avoir fait le plein, et les hommes repartent vers la Normandie.

Ce drame a fait 66 morts, dont des maquisards, des militaires du 1^{er} régiment de France, des civils soit argentonnois soit des réfugiés hébergés à l'école primaire supérieure.

J.M. Cubel n'a jamais voulu passer pour un héros, il continuera sa profession de professeur d'allemand au lycée Cassin de Strasbourg de 1945 à 1978. Monsieur Cubel qui revenait tous les ans à Argenton en juin (parfois le 9, parfois à la fin du mois) reçoit la Légion d'Honneur le 8 mai 1990 grâce à l'action et aux démarches opiniâtres du Docteur Cotillon. Aujourd'hui le complexe sportif des Marais à Argenton porte son nom (J.M. Cubel était un excellent footballeur).

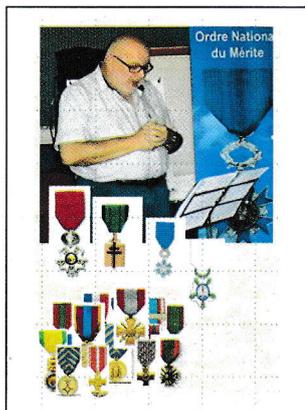
Le monument du 9 juin qui se dresse sur le coteau, en dessous du lycée, fut inauguré le 9 juin 1947.

Pour développer la convivialité des membres du secteur, Bernard Désiré a organisé diverses manifestations dont, lors d'une journée ensoleillée de septembre, une réunion amicale à son étang et la traditionnelle soirée beaujolais fin novembre.



Convoi funéraire quittant la chapelle Saint-Benoît
(Photo Chéreau)

Secteur d'ISSOUDUN

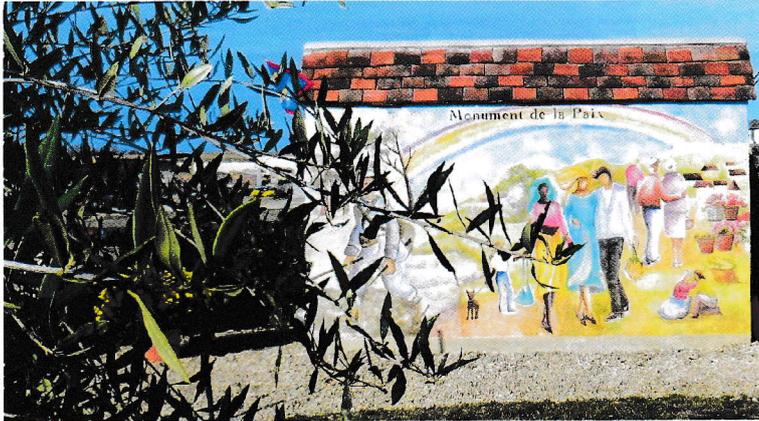


Le 19 avril 2018 dans l'auditorium de la Maison d'Expression et de Loisirs d'ISSOUDUN (M.E.L.I.), s'est déroulée une conférence sur le thème des « décorations Françaises » animée par notre compagnon Bernard GAGNEPAIN également Président du Comité d'ISSOUDUN de la Société des Membres de la Légion d'Honneur.

Pendant plus d'une heure trente, avec humour, Bernard a captivé son auditoire avec l'histoire et les anecdotes des différentes décorations françaises, civiles et militaires. En effet, chacun a son avis sur les décorations. Mais les connaît-on vraiment ? C'est ainsi qu'il a passé en revue tous les Ordres, décorations et médailles qui récompensent les citoyens pour leur courage, leur réussite, leur action ou leur engagement envers la France.

En légionnaire et compagnon respectueux des règles, Bernard a insisté sur l'ordre des décorations officielles et qu'elles ne doivent pas être mélangées avec les insignes associatifs.

MONUMENT DE LA PAIX A SAINTE-LIZAIGNE INAUGURATION DU 9 NOVEMBRE 2018



Le mur de la Paix, au premier plan un olivier symbole associé à cette belle réalisation



Coupure du ruban par madame Bénédicte CARTELIER sous-préfet des arrondissements d'ISSOUDUN et de LA CHATRE, en présence de Patrick VINATIER et des élus et conseillers départementaux du canton

Notre Compagnon **Patrick VINATIER** a créé en lien étroit avec la municipalité de SAINTE-LIZAIGNE l'association « **Monument de la Paix** » dont il est le président. Cette association a pour but de construire bénévolement un mur de la paix qu'une artiste fresquiste doit illustrer afin d'honorer le retour de la paix le 11 novembre 1918. Un financement participatif a été lancé et c'est ainsi que la section de l'Indre de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite a décidé de s'associer à ce projet par le versement d'une contribution d'un montant de 250 euros.

Le 9 novembre 2018, ce monument de la paix a été inauguré en présence d'Alain Bourrel, notre président, accompagné de plusieurs compagnons. Nous retranscrivons un extrait du discours prononcé par notre compagnon Patrick Vinatier. Après les remerciements d'usage aux personnalités présentes et avoir donné la liste des donateurs, voici quelques-uns de ses propos :

« Au village de Sainte-Lizaigne en Centre Val de Loire comme dans tous les villages de France, nous commémorons depuis quatre ans le centenaire de la 1^o Guerre mondiale, le 11 novembre.

Quoi de plus normal ! Ils ont été si nombreux, ces soldats à finir gravés dans la pierre de nos monuments aux morts et à mériter notre mémoire reconnaissante !

Pourtant, il nous est apparu comme une évidence de célébrer un siècle plus tard la paix revenue du 11 novembre 1918.

Vous conviendrez en effet qu'aujourd'hui plus que jamais, la Paix mérite d'être fêtée : le terrorisme aveugle, les postures inquiétantes de certains chefs d'Etat et même nos égoïsmes ordinaires ; tout nous invite à redire notre attachement à la Paix

C'est pour cela que nous avons décidé au village de Sainte-Lizaigne de construire bénévolement un mur de la PAIX qu'une artiste fresquiste Annie Taillemite a illustré librement et symboliquement, merci Annie. »

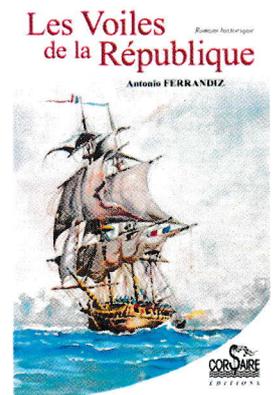


Elèves des classes de Sainte-Lizaigne et leurs maîtres qui après un lâcher de ballons aux trois couleurs, et l'envol de pigeons ont entonné la chanson d'Aldebert « Aux âmes citoyens »

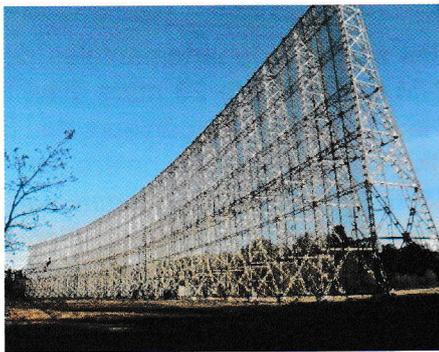
Une tradition : les crêpes



Lors de cette soirée du 6 mars, le Docteur Ferrandiz nous a fait revivre la vie des hommes et des bateaux de la marine au temps de la révolution française. Il est l'auteur d'un roman d'aventure qui nous conte l'histoire d'un aspirant de première classe qui va prendre le commandement de sa frégate après une bataille meurtrière contre les Anglais. Il a reçu le prix de l'académie de Marine en 2017



Une sortie dans le Cher



Le 9 octobre Danielle Ebras proposait une sortie en covoiturage pour visiter la station astronomique de Nançay. Après un premier arrêt au domaine de la Grande Garenne dans le domaine appartenant à la fédération André Maginot (1877-1932) ancien ministre des pensions,



pour visiter le petit musée militaire « Historimage » suivi du déjeuner sur le site, nous avons consacré l'après-midi à la découverte de la station astronomique de Nançay, plus connue sous le nom de « Pôle des étoiles ».

11 novembre 2018 - Châteauroux, place de la Victoire et des Alliés, cérémonie commémorative du centenaire de l'armistice de 1918



Fidèles à cette devise « *L'Ordre National du Mérite n'est pas une fin en soi, plus qu'une récompense, c'est l'engagement de continuer à servir notre pays et ses valeurs* » les compagnons de l'Indre restent particulièrement attachés à honorer de leur présence les cérémonies commémoratives. Parfois certains d'entre nous sont mis plus particulièrement à l'honneur.



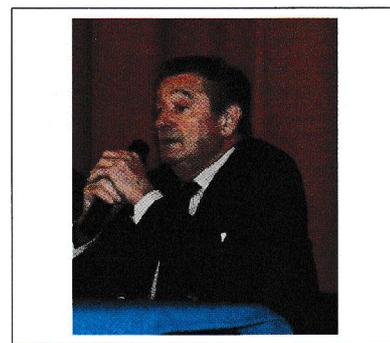
Remerciements de Thierry BONNIER préfet de l'Indre, nouvellement installé dans le département, à Yves CHAMBON

C'est ainsi que notre compagnon Yves Chambon en qualité d'ancien combattant d'Indochine et membre de l'association, a eu le privilège de monter les couleurs lors des cérémonies de commémorations de l'armistice du 11 novembre 2018 au monument aux morts de Châteauroux.

« *Par cet acte, je rends hommage à deux combattants morts pour la France, les fils de mon arrière-grand-père, les sergents Segret Octave en 1917 et Segret Valéry-Sylvain en 1915.* » nous a-t-il dit.

Secteur de La CHÂTRE

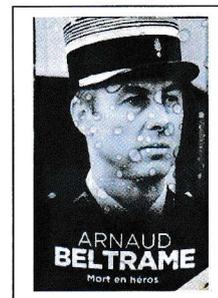
Au cours de l'année 2018 les compagnons du secteur de la Châtre ont préparé la tenue de l'assemblée générale qui s'est déroulée à Aigurande. Les compagnons souhaitent à Jean-Michel Degay de se rétablir et que ses soucis de santé ne soient plus qu'un mauvais souvenir.



En partenariat



En partenariat avec les sections départementales de la SMLH et de l'ANMONM de l'Indre, le 23 mars avait lieu dans les locaux des Hautes Ecoles d'Ingénieurs de l'Eco Campus Balsan à Châteauroux une conférence co-organisée par le CISPD (Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) de l'Indre et le comité départemental de l'association régionale Centre-Val de Loire, de l'Union des associations d'auditeurs IHEDN, Hasard du calendrier avait lieu au même moment un attentat terroriste dans une grande surface de l'Aude au cours duquel le colonel Arnaud BELTRAME devait perdre la vie.



Prévisions pour 2019

Pour ne rien manquer, le secrétaire François AUSSOURD tient à jour le site Internet de la section : ANMONM 36. Dans la rubrique : calendrier, apparaissent les diverses manifestations dès qu'elles sont programmées.

- Assemblée générale nationale et congrès de l'ANMONM à Nîmes les 19 - 20 et 21 juin 2019
- Assemblée générale départementale à Buzançais le 9 mars 2019
- Le 22 Janvier 2019, pour le secteur du Blanc, une rencontre autour de la galette des rois avec nos amis de la Légion d'Honneur, les Anciens Combattants, le Souvenir Français et l'Ordre National du Mérite.
- Visite du SITOM (site industriel du traitement des ordures ménagères) à Châteauroux le 31 janvier 2019
- Soirée crêpes au mess de la caserne Charlier à Châteauroux le 6 février 2019 avec une présentation générale du Groupement de Gendarmerie de l'Indre, la visite et les missions du CORG (Centre Opérationnel et de Renseignement de la Gendarmerie) - la découverte des installations et matériels utilisés par les Techniciens en Investigations Criminelles (TIC) du service de Police Technique et Scientifiques (PTS)
- Conférence de Bernard Gagnepain à Issoudun sur Bernard Naudin illustrateur de la grande guerre le 28 mars 2019
- Recyclage du code de la route en partenariat avec la prévention Routière à Châteauroux date non fixée.
- Fin novembre la traditionnelle soirée Beaujolais pour le secteur d'Argenton.
- Présence des membres de l'ANMONM Indre lors des diverses manifestations patriotiques